

Il est donné lecture de l'ordre portant deuxième lecture du Bill C-187, Loi concernant le divorce.

M. Trudeau, appuyé par M. MacEachen, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu une deuxième fois.

Il s'élève un débat;

*(Délibérations sur la motion d'ajournement)*

A 10 h. 01 du soir, la question «Que cette Chambre ajourne maintenant» est réputée présentée en conformité de l'article 39-A provisoire du Règlement.

Après discussion, ladite motion est réputée agréée.

A 10 h. 26 du soir, la Chambre ajourne à demain, à 2 h. 30 de l'après-midi.